**TERMES DE RÉFÉRENCE (TDRs)**

**Recrutement pour la production de vidéos témoignages pour le Bureau de l’UNESCO pour le Maghreb basé à Rabat**

**CONTEXTE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Sauvegarde des savoir-faire liés à l'artisanat et menacés de disparition à travers leur transmission aux jeunes générations », des ateliers de formations sont organisés pendant 2024 pour permettre à des apprentis (ies) d’acquérir les techniques liées à six savoir-faire à savoir :

La fabrication des instruments de musique (le luth) à Marrakech ;

La fabrication des selles brodées à Fes ;

Le tissage des tentes à Guelmim ;

La broderie de Salé à Safi ;

La Boulza oujdia à Oujda ;

La fabrication du zellige de Tétouan à Tétouan.

**DESCRIPTION DES TÂCHES**

Le prestataire travaillera en étroite collaboration avec le bureau de l’UNESCO pour le Maghreb

Les vidéos illustreront divers aspects du projet sur la formation et la transmission des savoir-faire de la broderie de salé, la fabrication des selles brodées, la lutherie, la blousa oujdia, la tente traditionnelle, le zellige de Tétouan.

Plus précisément, le prestataire devra :

* Développer des scénarios vidéo en consultation avec l'UNESCO et le Ministère du Tourisme, de l’Artisanat et de l’Economie Sociale et Solidaire ;
* Filmer et éditer les entretiens vidéo avec des formateurs, des bénéficiaires ainsi que des partenaires travaillant dans le secteur de l’Artisanat au Maroc ;
* Utiliser une musique de fond qui serait libre de droit ou dont la propriété intellectuelle revient au prestataire, en fournissant les droits musicaux ;
* Ajouter des sous-titres en français là où c’est nécessaire. La traduction devra être effectuée par le prestataire et les sous-titres devront être présentés dans un document Word pour approbation avant intégration dans la vidéo.

**LIVRABLES**

* 6 vidéos (environ 3 minutes chacune), avec sous-titres en français.
* 1 vidéo de synthèse (environ 5 minutes), avec voix off en arabe sous-titres en français.
* Un teaser de chaque capsule (environ 20s chacun) adapté à une utilisation sur Instagram et Twitter.
* Une panoplie de photos ( 50 photos par savoir-faire).

**LOGISTIQUE**

Le tournage devra se faire dans différents lieux au Maroc pendant la période du 06 au 24 mai 2024.

**SOUMISSION DE LA CANDIDATURE**

Les prestataires intéressés doivent soumettre leur proposition avec une ventilation budgétaire par e-mail à rabat@unesco.org avant le 12 avril 2024 au plus tard à 23h59 (heure marocaine, GMT+1).

L’objet de votre e-mail sera indiqué "Production vidéos témoignages patrimoine culturel immatériel lié à l’artisanat".

Les propositions reçues après la date de clôture indiquée ne seront pas acceptées.

Tous les frais de déplacement liés à la mission devront être inclus dans la proposition financière.

Dans votre dossier de candidature, veuillez joindre un portfolio ou une brochure de votre agence, ou, le cas échéant, un lien vers un site web.

De plus, veuillez soumettre :

* Au moins 2 échantillons de travaux précédents similaires à cette mission.
* Les CV des membres de l'équipe ou des documents indiquant une expérience pertinente dans la production des vidéos, avec une expérience souhaitable avec les organisations internationales et les agences des Nations Unies.
* Copie du Registre de commerce ou copie de la carte professionnelle.

L'UNESCO s'engage à respecter la diversité en termes de genre, de nationalité et de culture. Les prestataires issus de groupes minoritaires et de personnes en situation de handicap sont également encouragés à postuler. Veuillez noter que l'UNESCO est une organisation non-fumeurs.

**Qualifications :**

Les soumissionnaires potentiels doivent avoir un minimum de 3 ans d'expérience des exigences de la mission.

*Veuillez noter que seuls les prestataires présélectionnés seront contactés pour des entretiens.*

**DROITS D’UTILISATION**

* Le prestataire fournira une copie de toutes les prises réalisées dans le cadre de ce contrat.
* Le prestataire remettra toutes les données au bureau de l'UNESCO pour le Maghreb sur un disque dur. De plus, il conservera tous les fichiers de sauvegarde des données pendant une période de six mois à compter de la date de début du contrat.
* UNESCO possède les droits mondiaux non-exclusifs à perpétuité
* UNESCO peut transmettre les produits finis et non traités à d’autres agences des Nations Unies ou à des médias sans coût supplémentaire